

**A envoyer avec votre règlement à : contact@defim-lyon.com ou DEFIM – 5 rue Bossuet – 69006 LYON**

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Date naissance \_\_\_\_\_ Lieu naissance \_\_\_\_\_ Dépt./Pays \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
C.P. \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
E-mail \_\_\_\_\_

Vous nous avez connu par :

www.pagesjaunes.fr     Google     Autre moteur de recherche (préciser) : .....  
 Magazine nautique     Amis     Autre (préciser) : .....

Formation code fluvial ..... 189 €

Accès e-learning Défim ..... (inclus)

Je choisis (détail ou pack administratif) :

Frais dossier\* ..... 25 €

Droits d'examens\* ..... 30 €

Livre de code Vagnon (facultatif, en complément des cours en ligne) ..... 15 €

} ou  Pack administratif 70 €

.....\*obligatoire, inclus dans le pack admin.

Ci-joint mon règlement de : ..... €

Mode de règlement :     Carte Bleue (n° ..... exp .....)

Virement (IBAN FR76 3000 4006 2400 0100 6364 627 BIC : BNPAFRPTAS)

Chèque à l'ordre de Défim

Espèces (sur place)

**Compléter avec :**

Photo d'identité couleur (sauf si déjà client Défim)

Copie de carte d'identité ou passeport (sauf si déjà client Défim)

Copie du permis mer

Fait à ....., le.....

*Je, soussigné, déclare les éléments fournis sur cette fiche exacts et ai pris connaissance du règlement ci-dessous.*

**Signature :**

Renseignements complémentaires :

**Extrait du règlement :** - Les tarifs des formations sont exprimés en euros TTC. Le coût de la formation est à compléter par les droits de délivrance et les droits d'examen, frais de dossier / livrets de conduite ainsi que le matériel de cours éventuel. -En cas d'échec au code, les droits d'examens sont à fournir à nouveau ainsi que des frais de réinscription (frais de traitement numérique). L'inscription aux examens est gérée exclusivement par le bateau-école. Les cours supplémentaires de code sont offerts. S'ils sont nécessaires, les cours de conduite supplémentaires sont à la charge du candidat. -L'inscription au permis bateau est valable un an (hors durée spécifiée sur certaines promotions). -L'annulation d'une inscription du fait du candidat ne peut entraîner un quelconque remboursement des sommes versées, y compris les frais administratifs. Le bateau-école disposera librement des timbres fiscaux éventuellement fournis (si le candidat doit passer un examen de code plus d'un an après l'inscription, les frais administratifs et timbres fiscaux éventuels seront à fournir à nouveau). -Les sessions d'examen peuvent être annulées ou reportées par la DDT ou par l'organisme prestataire. -DEFIM se réserve le droit d'annuler un stage en cas de force majeure ou en cas d'effectif insuffisant. -La totalité du règlement ainsi que les pièces complémentaires devront être déposés au siège de l'ENL avant le début du stage. -Règlement complet disponible au siège 5 rue Bossuet LYON 6 et sur le contrat de formation qui vous sera transmis.